



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 23/06/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 06/07/2015

SEANCE DU 29 JUIN 2015

Délibération n° D-2015-263

Subvention exceptionnelle - Association Vertiges

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Madame Agnès JARRY

Excusés :

Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU.

Direction Animation de la Cité

Subvention exceptionnelle - Association Vertiges

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Le Club d'escalade Vertiges a déposé un projet de développement de l'escalade sur Niort. Ce projet se décline selon des objectifs et un plan d'action relatifs aux thématiques suivantes :

- l'environnement sportif dont la « formation de l'encadrement sportif » ;
- l'environnement éducatif dont la « prévention par le sport et la protection des sportifs » ;
- l'environnement social dont le « sport pour le plus grand nombre » ;
- l'environnement économique.

Pour mener à bien leurs objectifs (organisation de l'école d'escalade, développement de la pratique compétitive, développer et organiser des actions d'accueil spécifiques, maintenir les partenariats, maintenir l'emploi ...), ce club a sollicité le soutien financier de la Ville de Niort.

Une aide forfaitaire a été calculée sur les mêmes bases que celles de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (D.D.C.S.P.P).

Il vous est donc proposé d'accorder une subvention dégressive sur plusieurs années, à savoir :

	Saison 2014/2015 Versée en 2015 CM du 29/06/2015	Saison 2015/2016 Versée en 2016 CM de juin 2016	Saison 2016/2017 Versée en 2017 CM de juin 2017
VERTIGES	1 500 €	1 000 €	500 €

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention entre la Ville de Niort et Vertiges ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer et à verser à l'association concernée la subvention afférente.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 8

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Alain BAUDIN